



Château du Nessay

👁 Sites d'intérêt visibles du circuit

➡ Le centre historique de Saint-Briac

Avant de devenir une station balnéaire, Saint-Briac-sur-Mer était un village de marins. Une importante activité maritime animait le port dans l'anse du Béchet. Les briacins étaient des marins reconnus et recherchés. Au XIX^e s., le village comptait de très nombreux capitaines au long-cours, des seconds, des mousses et aussi des pêcheurs à Terre-Neuve. À l'église, vous remarquerez les maquereaux sculptés en relief sur les murs extérieurs. Le clocher classé aux Monuments Historiques date de 1688. Ces éléments proviennent de l'ancienne église construite au XVII^e s., financée en partie grâce au concours des marins. L'église actuelle a été construite en 1868. Les vitraux retracent la vie de Briac, moine venu d'Irlande, qui créa au VI^e s. un petit monastère au village de La Chapelle. La cour d'Enfer est la place principale du bourg au XVIII^e s. Les maisons qui l'entourent sont principalement des maisons de marins et des cabarets où les marins venaient se distraire après leurs campagnes de pêche.

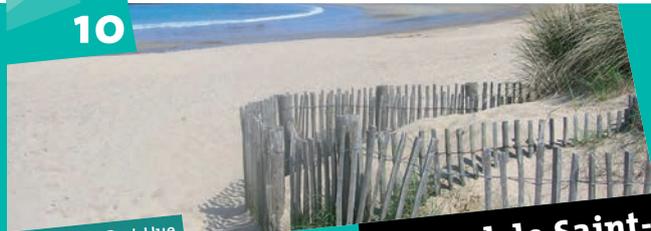
➡ Le balcon d'Émeraude et le chemin des peintres

Le balcon d'Émeraude inauguré en 1931 facilite l'accès au pont sur le Frémur, et remplace l'ancienne passerelle immergée ou la barque du passeur autrefois utilisée pour franchir la ria. Des reproductions de peinture y sont installées. En effet, les paysages briacins n'ont pas manqué d'inspirer de nombreux artistes peintres : Émile Bernard, Auguste Renoir, Paul Signac ou Henri Rivière.

➡ Le château du Nessay

Construit à la fin du XIX^e s. à l'emplacement d'un ancien château fort, la demeure s'inspire de l'architecture médiévale avec des tourelles et des mâchicoulis. À l'arrière, se trouve une petite chapelle qui fut un corps de garde et une prison. Les canons d'origine hollandaise datent des XVII^e et XVIII^e s.

10



Dunes du Port-Hue

Littoral de Saint-Briac

➡ Les dunes du Perron et du Port-Hue

Elles ont été fortement dégradées par l'extraction de sable et la fréquentation touristique. Espace naturel départemental, le cordon dunaire a pu être reconstitué grâce à la plantation d'oyats et à la pose de ganivelles. Les îles du Perron et Dame-Jouanne sont accessibles à marée basse. Au large, l'île Agot est un refuge d'oiseaux marins.

➡ La pointe de la Garde Guérin

Propriété du Département d'Ille-et-Vilaine, cette pointe fut longtemps un poste d'observation et de défense. Culminant à 50 mètres au dessus de la mer, elle offre une vue imprenable du Cap Fréhel jusqu'au-delà de Saint-Malo. Abrisant deux populations de chauve-souris (grand murin et grand rhinolophe), le site est aujourd'hui protégé par un arrêté préfectoral de protection de biotope. Les sentiers sont bordés d'ajoncs, de prunelliers et de fougères. Les landes et fourrés abritent insectes, reptiles et de nombreux passereaux. Le Département a réalisé un sentier d'interprétation afin de découvrir l'histoire, la faune et la flore de ce site remarquable. Il s'appuie sur une application mobile qui délivre des informations tout au long des 12 étapes du parcours.

Histoire balnéaire

L'engouement pour les bains de mer à la Belle Époque marque le développement de la station balnéaire. Plusieurs hôtels de voyageurs sont construits dès les années 1880 pour accueillir les baigneurs. L'Hôtel des Panoramas à Port-Hue fut l'un des premiers hôtels construits sur la commune. En 1887, le golf est créé sur des terrains attenants. La création au début du XX^e s. de la ligne de tramway favorise le développement de la station.

Numéros d'urgence

Police **17** | Pompiers **18** | Samu **15**
Appel d'urgence européen **112**



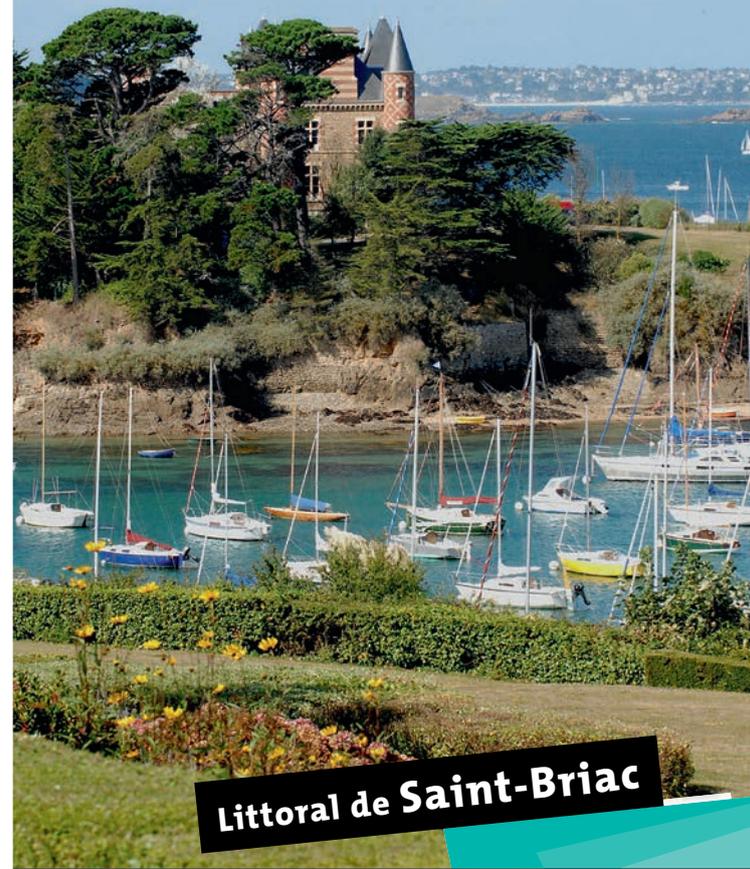
Page Rando
& balades sur

www.cote-emeraude.fr



10

SAINT-BRIAC-SUR-MER



Littoral de Saint-Briac



12 km



3h

Point de départ

D Pont du Frémur - GPS : 48.616059, -2.136879

Pas à pas...

Littoral de Saint-Briac

D 1 Du pont du Frémur, vous avez deux possibilités : soit longer le balcon d'Émeraude (D786), soit traverser le bourg (jusqu'à l'office de tourisme) en empruntant la promenade dans le jardin puis en passant sur le pont qui surplombe la D786. Poursuivez par le chemin du Châtelet puis suivez la route à gauche jusqu'à l'église (clocher XVII^e s., maquereaux sculptés sur les murs extérieurs). Empruntez la ruelle au n°5 de la rue du Nord et suivez la venelle des Ruettes. Continuez tout droit, prenez à gauche au carrefour puis descendez vers l'office de tourisme. Suivez le GR°34. Au feu, descendez dans la ruelle à gauche et longez la plage du Bêchet. Possibilité de faire le tour de la presqu'île du Nessay (château XIX^e-XX^e s.).

2 A marée basse, vous pouvez traverser les plages de La Grande et de La Petite Salinette. À marée haute, empruntez les rues de La Salinette, des Mimosas et à gauche le chemin du Perron puis continuez entre le rivage et le Dinard golf, fondé en 1887. Le sentier côtier longe la plage du Perron. Vue sur l'île du Perron et Agot (île protégée et classée réserve naturelle abritant de nombreuses colonies d'oiseaux marins). On aperçoit à l'horizon le fort La Latte et le cap Fréhel. Longez la plage du Port-aux-Chevaux. Suivez la route à droite qui coupe la pointe de la Haye. Après la plage du Tertre-Pelé, prenez le chemin à gauche. **3** Traversez la plage du Port-Hue. Empruntez l'escalier qui

grimpe sur la pointe rocheuse de La Garde-Guérin. Faites le tour de la pointe (panorama) et poursuivez par le sentier côtier jusqu'à la D786.

4 Longez la D786, traversez-la et bifurquez à droite dans la rue de Ker-Gai. Prenez à droite la rue de La Fosse puis oblique à gauche dans un chemin empierré. Traversez la route et longez le lotissement des Hortensias. Après avoir rejoint un chemin empierré, tournez à gauche dans la rue de La Négrais. Suivez ensuite à droite le chemin de La Ville-aux-Trigots jusqu'à une route.

5 Suivez-la à droite et engagez-vous dans un chemin empierré à gauche au hameau des Belles-Noës. Ce chemin boisé (parfois humide) rejoint une route. Longez-la à gauche et prenez aussitôt un chemin sur la droite. Vous passez près de la zone d'activités et rejoignez la D603.

6 Longez-la à droite sur 20 m et descendez à gauche par un chemin. Continuez par la voie sans issue vers La Marche. Le chemin se poursuit entre bois et prairies jusqu'à la salle omnisports.

7 Traversez la D3 et prenez le chemin en face. Il longe le camping et rejoint Le Frémur. Tournez à droite, longez les terrains de foot. Empruntez la route à droite puis le chemin à gauche. Suivez ensuite le second chemin sur la droite jusqu'à la D603. Longez-la à gauche pour rejoindre le pont du Frémur.

Tracé carte

Principal —
Variante - -

Balilage

PR° —
GR° —



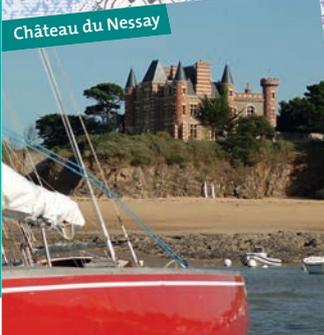
Légende

- SITE** Sites d'intérêt (descriptif au dos)
- Panorama
- Plage
- Aire de pique-nique
- Passage humide
- Office de tourisme

Balilage

- Bonne direction
- Mauvaise direction
- Changement de direction

Ce code de balilage s'applique également aux marques GR°



Extrait de carte SCAN 25° - © IGN - 2016 - Autorisation n° 40-16-37